

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPRESS TRANSIT & LOGISTICS SERVICES »

Siège Abidjan, Yopougon, ACADEMIE, Lot 49, Ilot
495

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS TRANSIT & LOGISTICS
SERVICES »

Objet :

- Courtage en transit ;
- Import-export ;
- Transport-logistics ;
- Courtage en Assurance ;
- Achat-vente de véhicule
- Location de véhicule ;
- Prestation de services Divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ACADEMIE, Lot 49, Ilot 495

Dirigeant(s) M EDI MARCELIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11924 du 23/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75231/GTCA/RC/2022 du 23/12/2022

